DASHBOARD AU 28.03.2024

Classe d'actifs	Stratégie d'investissement	Région	Actif du compartiment (EUR mn.)
Investissements alternatifs & Autres	Gestion active garantie	Europe	586

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Code ISIN
1 2 3 **4** 5 6 7	13,01 %	9,05 %	LU1956161167

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Produit est activement géré sans référence à un indice.L'objectif d'investissement du Produit est, d'une part, d'accroître la valeur de ses actifs à moyen terme grâce à une participation à la performance des marchés d'actions de la zone euro et, d'autre part, de minimiser le risque de baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit.Le Produit sera géré sur la base de techniques d'assurance de portefeuille visant à ajuster l'exposition entre « actifs à faible risque » et « actifs à risque », en tenant compte des restrictions de protection de capital et des anticipations de marché du gestionnaire de portefeuille.Le Produit investit avant tout dans des « actifs à faible risque » pour maintenir le niveau de protection de la VNI défini comme la VNI garantie décrite ci-dessous.Il consiste en un investissement dans un portefeuille de titres de participation (au moins 75 % des actifs du Produit) dont la performance est échangée contre la performance du taux monétaire par le biais de TRS, ainsi que dans des OPCVM (y compris des OPCVM ETF couverts par rapport à leur indice de référence) ou des OPC et dans des instruments à court terme du marché monétaire libellés en euros dont l'échéance ne dépasse pas 18 mois (jusqu'à 25 % des actifs du produit).La partie du portefeuille disponible une fois pris en compte les paramètres de protection de la VNI est investie dans des « actifs à risque » pour soutenir la performance.Cela offre une exposition aux marchés d'actions de la zone euro par le biais d'une stratégie dynamique sur options d'achat et/ou d'opérations à terme et via des OPCVM/OPC.Au moins 75 % des actifs du Produit seront investis en toutes occasions en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans un État membre de l'Espace économique européen, autre que les États non coopératifs en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.En outre, BNP Paribas (« le Garant ») s'engage envers la Société, pour ce Produit et pour chaque trimestre (chaque saison), à ce que la VNI d'une classe d'actions soit au moins égale à 80 % de la VNI (hors dividendes, le cas échéant) de cette même classe d'actions (la « VNI garantie ») observée il y a 12 mois, à la date qualifiée de date d'observation (la « Date d'observation »), sous réserve que cette classe d'actions ait effectivement été lancée il y a 12 mois, à la Date d'observation ou avant. «En ce qui concerne la garantie, le 3e vendredi de mars (printemps), juin (été), septembre (automne) et décembre (hiver) est qualifié de Date d'observation. La première Date d'observation a été le 15 décembre 2017 (hiver 2017). Si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvré bancaire au Luxembourg et/ou un jour ouvert sur le marché des options Eurex, la Date d'observation correspondante sera le jour ouvert sur l'Eurex précédent qui est également un jour ouvré bancaire au Luxembourg.L'actionnaire pourra trouver toutes les informations nécessaires relatives au niveau de protection et aux Dates d'observation sur le site internet de la société : www.bnpparibas-am.com.Les revenus sont réinvestis de manière systématique.Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

PERFORMANCES

Performances cumulées au 28.03.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	13,01	4,80	13,01	21,27	22,92	31,48	30,10	76,99	78,67

Performances calendaires au 28.03.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	18,69	-11,88	20,07	10,03	24,65	-12,70	-	-	-	-

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
01/2018 - 09/2019 : À la suite d'une opération sur titres le 13/09/2019, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP PARIBAS L1 SEASONS.
Source : BNP Paribas Asset Management

CALENDRIER DES NIVEAUX DE PROTECTION

Valeur d'observation trimestrielle	16.06.2023	15.09.2023	15.12.2023	15.03.2024
Valeur liquidative à la date d'observation trimestrielle	139.21	141.47	149.72	164.35
Date effective de protection	21.06.2024	20.09.2024	20.12.2024	21.03.2025
Niveau de protection (en EUR)	111.36	113.17	119.77	131.48

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
BNP PARIBAS SA	8,65
TOTALENERGIES	7,60
SOCIETE GENERALE SA	7,17
ORANGE SA	7,05
CREDIT AGRICOLE SA	4,56
ENGIE SA	4,21
VEOLIA ENVIRON. SA	4,08
AMUNDI SA	3,99
MICHELIN	3,76
DANONE SA	3,49
Nb de positions dans le portefeuille	**32**

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.03.2024
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	12,32
Ratio de Sharpe	0,63

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque opérationnel**: en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Commission de conversion max.	1,50%
Frais courants réels (31.12.23)	1,21%
Commission de gestion max.	1,00%

Chiffres clés	
VL	167,68
12M VL max. (28.03.24)	167,68
12M VL min. (30.10.23)	133,87
Actif du compartiment (EUR mn.)	585,70
Première VL	101,74
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	LU1956161167
Code Bloomberg	BNBPSCE LX

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5
Éligible au PEA	Oui
Domiciliation	Luxembourg
Date de première VNI	13.09.2019
Gérant(s)	Raphael LORENZ
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Devise de base	EUR
Catégorie AMF	3
Article SFDR	8

GLOSSAIRE

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.
Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:
1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.
Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.
Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.
Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.
Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.
Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.
Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.
Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.
« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability